

Le 26 janvier 2026

Commission Permanente de la Région Normandie

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a réuni, lundi 26 janvier 2026, la commission permanente de la Région Normandie, pour examiner 192 dossiers. On peut notamment retenir :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Au titre de sa politique de soutien aux entreprises normandes, la Région a notamment décidé d'accorder les aides suivantes :

- **1 million d'€ à Bpifrance Région pour abonder le « Fonds Régional Innovation »** au titre de l'année 2026 ;
- **Un montant total de près de 6,25 millions d'€ en subventions, au titre du Fonds pour une Transition Juste (FTJ),** pour soutenir les trois projets suivants :
 - **Le projet Méthavert** qui vise la construction d'une unité de production intégrant la production, le stockage et la distribution d'hydrogène et de méthanol renouvelable, sur l'Axe Seine.
 - **Le projet d'investissement de l'entreprise NIGERMAT**, spécialisée dans le décor sur verre pour les flacons de parfums et cosmétiques, qui consiste en l'achat de 2 tunnels de cuisson basse consommation et de 2 machines de marquage à chaud avec module de frappe directe. Ce projet doit notamment permettre de réduire les émissions de GES de l'ordre de 12,6 T/an eq.CO2.
 - **Le projet de l'entreprise SATIMAT**, située sur la commune de Longroy et spécialisée dans le parachèvement du verre dans le secteur de la cosmétique et de la parfumerie. L'opération consiste à acquérir une machine de lavage automatique de flacons, des convoyeurs de séchage et deux unités d'osmose destinées au traitement et à la filtration de l'eau. Ce projet a pour objectif de remettre en circulation des articles voués à la destruction. Il permettra de traiter au minimum 2 millions de flacons dès la première année, ce qui représente une économie estimée à 210,6 T/an eq.CO2.
- **Un montant total de plus de 3,84 millions d'€ sous forme de prêts à taux nul au titre du dispositif « Impulsion Développement »,** pour soutenir les projets de développement de 8 entreprises normandes dont :
 - **Un prêt de 500 000 € à l'entreprise Roval de Flers (61)** pour l'acquisition de nouvelles lignes de production ;
 - **Un prêt de 216 600 € aux ATELIERS L MAUGARS du Havre (76)** pour l'acquisition d'un centre d'usinage et d'un robot ;
 - **Deux prêts aux Laboratoires Gilbert – l'un de 1 million d'€, l'autre de 1,5 millions d'€ -** pour financer de nouveaux investissements (acquisition d'une ligne

de flaconnage et d'une unité de retraitement des eaux) et répondre à un important besoin de trésorerie de l'entreprise lié à la montée en charge du nouveau site.

- **Un montant total de 290 005 € en prêt à taux nul et 3 818 € en subvention, au titre du dispositif « Impulsion Proximité »,** pour soutenir les projets d'investissement et répondre aux besoins en trésorerie de 7 entreprises normandes, dont :
 - **un prêt de 50 000 € à la société GOSSET BRASSERIE de Lisieux (14)** pour financer des investissements visant à augmenter sa capacité de production et répondre à la demande en forte croissance ;
 - **un prêt de 50 000 € à la société TECH.M.T. d'Evreux (27)** pour l'acquisition de 100 % des parts de la SAS LAWATT ;
 - **un prêt de 20 229 € à l'entreprise ANGOT MAXIME Elagage de Carantilly (50)** pour l'acquisition d'un microtracteur et d'un broyeur.
- **Un montant total de 105 931 € en subventions, au titre du dispositif « Impulsion Environnement »,** dont : **une subvention de 34 333 € à la SAS NOUVELLE PLACE des Monts d'Aunay (14)** pour l'acquisition de pompes à chaleur et **une subvention de 71 598 € à la SAS Escalade en Baie du Mont du Val-Saint-Père (50)** pour l'acquisition de chaudières à granulés.
- **Une subvention de 44 044 €, au titre du dispositif « Impulsion Immobilier »,** à l'entreprise SYNERGINVEST de Pont-Audemer (27) pour financer son projet d'extension des locaux actuels.
- **Une subvention de 300 000 €, au titre du dispositif « Impulsion Innovation »** à la société SFC SOLUTIONS AUTOMOTIVE FRANCE de Charleval (27), pour le développement de nouveaux procédés de fabrication de joints pour véhicules électriques.
- **Un montant total de près de 1,63 million d'€,** dont, plus de 1,55 million d'€ sous forme de prêts à taux nul et 76 218 € en subventions d'investissement, **au titre du dispositif « A.R.M.E », pour soutenir 36 entreprises normandes** en situation de fragilité et permettre la sauvegarde de 623 emplois.
- **Un montant total de 477 400 € sous forme de subventions, au titre du dispositif « Start Coup de Pouce »,** pour soutenir la reprise ou la création de 128 entreprises de moins de 10 salariés en Normandie.
- **Un montant total d'aides de 116 663 € pour soutenir quatre projets de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) :**
 - **La création de La MatÔtek,** une matériauthèque à destination des particuliers et professionnels avec un magasin de vente de matériaux et d'équipements de rénovation de l'habitat de seconde main, **sur la commune du Hom (14).**
 - **Le projet de développement de l'association Saperlotte à Caen (14),** avec notamment l'ouverture d'une seconde librairie.
 - **Le projet de développement d'un établissement d'hébergement dans l'Eure** porté par l'association ERA.
 - **Le projet, porté par la SCIC Les Nouvelles Coordonnées de Fontaine-l'Abbé (27), de développement d'un atelier de production et de location d'éco-scénographie** à destination des acteurs de la culture et des collectivités territoriales.

RECHERCHE, INNOVATION ET NUMERIQUE

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche, la Région a attribué les aides suivantes :

- **Un montant total de 135 240 € pour financer la prolongation des contrats de travail des lauréats du projet « WINNINGNormandy »** visant à recruter 40 chercheurs post-doctorants et ainsi doter les laboratoires normands de chercheurs internationaux de haut-niveau.
- **Un montant de 209 250 €, au titre du dispositif « Normandie Recherche – Chaires d'excellence », à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (EnvA) pour son projet « GENI : Génomique Equine Normandie »** qui vise, en 5 ans, à fournir à la filière équine par des outils génétiques et génomiques des indicateurs plus précis des aptitudes innées des chevaux de sport et de courses.
- **Un montant de 150 000 €, au titre du dispositif « Normandie Recherche – Projets Emergents », au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) pour le projet « ESKYMO – Explorer les potentialités de la génération de skyrmions dans des couches minces de LSMO pour des capteurs magnétiques ».**
- **Une subvention de 37 500 € à l'Université de Caen Normandie pour financer le projet EQUINNOVATE** qui vise à développer une plateforme prédictive des pathologies locomotrices, combinant capteurs, imagerie et IA pour détecter et anticiper les anomalies du mouvement chez le cheval.

NUMERIQUE

- Normandie Connectée

Dans le cadre du programme régional « Normandie Connectée » : mise en réseau des Tiers-Lieux Normandie et des Espaces Publics Numériques », les élus régionaux ont décidé d'attribuer :

- **le label « Normandie Connectée : Espace Public Numérique » au Comité Socio Culturel de Domfront en Poiraise (61) ;**
- **la somme totale de 8 055 € pour financer l'acquisition de matériel numérique** par des Tiers-Lieux et des Espaces Publics Numériques normands ;
- **la somme de 2 400 € pour financer le projet Senior Gaming Challenge, porté par la ville de Cherbourg-en-Cotentin** et qui vise à développer, structurer et animer une pratique régulière du jeu vidéo auprès du public senior.

- Programmation FEDER 2021-2027 Numérique

Les élus régionaux ont voté des subventions, au titre du FEDER, pour un montant total de 655 310 € pour financer le développement trois projets :

- **295 281 € pour le projet « HUBSIMERROR », plateforme numérique de formation immersive et intelligente à destination des professionnels des EHPAD et du soin à domicile.** Ce projet est porté par un consortium composé de KEYVEO, Ingenium Digital Learning et le Centre Henri Becquerel.
- **60 028 € pour le projet « DIHNAME : normandy digital mobility ».** DIHNAME a pour but d'être le guichet régional de transformation numérique des TPE/PME et des collectivités grâce à une offre de service large et à prix réduit.
- **300 000 € pour le projet « Delaunay+ : le streaming augmenté au service du sport régional et amateur »** qui vise à renforcer la visibilité des sports dits « invisibles » (sports amateurs, féminins, handisport) grâce à une plateforme numérique de diffusion, de replay et d'engagement communautaire. L'objectif est de proposer une solution

complète, accessible et innovante, au service des clubs normands et de leurs communautés.

ORIENTATION ET FORMATION

Au titre de sa politique en faveur de l'orientation et de la formation, la Région Normandie attribue les aides suivantes :

- **La somme totale de 47 835 € à 3 organismes de formations du dispositif « Une Formation, un Emploi ».** Ce dispositif vise à accompagner les employeurs normands qui ne trouvent pas de personnel qualifié en finançant des formations adaptées à leur besoin en contrepartie d'un engagement de leur part à recruter les demandeurs d'emploi à l'issue de la formation ;
- **Un montant total de 33 250 € d'aides individuelles à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) de 24 Normands ;**
- **Un montant total de 5 651 € d'aides individuelles au financement du permis de conduire** pour 10 stagiaires de la formation professionnelle et un montant total de **699 € d'aides individuelles** à l'équipement nécessaire à la formation qualifiante de 3 Normands ;
- **Des subventions en investissement pour un montant global de 105 170 €** aux établissements, pour leur permettre d'acquérir ou renouveler des équipements afin de garantir la sécurité et la continuité de l'activité pédagogique ;
- **La somme globale de 84 994 €** aux lycées publics normands en subventions pour des aides aux transports obligatoires pour raison pédagogique ou logistique, tels que besoins de la formation obligatoire, d'accès à un équipement, d'hébergement des élèves ou de restauration dans un autre établissement ou pratique d'une activité sportive ;
- **une subvention d'un montant total de 200 000 €** à l'association « 1 ère école de la 2ème Chance de Normandie », pour la mise en œuvre de son projet d'accompagnement en formation de 130 stagiaires du 1er janvier au 31 décembre 2026.

- Aide individuelle à la formation qualifiante (AIF)- Convention partenariat avec France Travail au titre de l'année 2026

La Région souhaite poursuivre son partenariat en confiant à France Travail l'instruction et la gestion des aides individuelles à la formation, avec l'appui financier de la Région. A ce titre, elle attribue à France Travail un montant total de 4,25 millions d'€.

- Programme FSE +

La Région a décidé, en août 2025, le lancement d'un appel à projets, doté d'une enveloppe financière FSE+ de 1,8 million d'euros et d'une enveloppe financière régionale de 1,2 million d'euros, pour soutenir des « actions d'orientation, d'élargissement des choix professionnels et de développement des compétences pour les jeunes suivis par les Missions Locales Normandes ». **16 dossiers ont ainsi été sélectionnés** à l'issue de l'appel à projets et bénéficieront d'une aide régionale et du FSE+.

En outre, le dossier de **l'École de Production Garage Mécanique Auto-Argentan (GM2A)** a été retenu à l'issue de l'appel à projets FSE+ "actions de raccrochage : parcours diplômant en école de production", en proposant aux jeunes du territoire une formation au métier de mécanicien automobile, notamment par la réalisation d'un CAP maintenance des véhicules option A véhicules légers (certification de niveau 3) en deux ans. GM2A bénéficiera d'un co-financement FSE+ d'un montant de 240 000 €.

JEUNESSE ET SPORT

Au titre de sa politique en faveur de la jeunesse et du sport, la Région Normandie attribue les aides suivantes :

- **48 000 €** à Paul Cousin, le skipper sélectionné par la Région pour naviguer sur le **Figaro Bénéteau III Région Normandie** ;
- **6000 €** à l'Association Sportive du Site Universitaire de Cherbourg pour l'organisation du **Trophée de l'Île Pelée**, qui regroupe une Coupe d'Europe universitaire et le Championnat de France universitaire de voile. Après des sélections régionales, le Trophée de l'Île Pelée est la grande finale avec des équipages provenant d'universités et de grandes écoles de la France entière. Cette manifestation est coorganisée avec le Yacht Club de Cherbourg et le Club Nautique de la Marine Cherbourg, et prévoit 150 participants ;
- **313 420 € pour financer les projets de mobilité internationale de plus de 427 jeunes normands** au titre du dispositif « Pass Monde » ;
- **86 000 €** pour soutenir **11 événements sportifs dans 9 disciplines**, dont 25 000 € au Stade Sottevillais 76 pour l'organisation le 3 mars 2026 d'un concours international féminin et masculin de saut à la perche au Kindarena de Rouen réunissant les meilleurs sauteurs mondiaux. 100 participants sont attendus et 250 bénévoles sont impliqués.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- Fonds Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire (FRADT) :

Les élus régionaux ont décidé d'attribuer des subventions pour un montant global de plus de 4,53 millions d'€ au titre du FRADT à 24 projets d'investissement structurants portés par les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (Communautés d'Agglomération, Communautés Urbaines, Communautés de Communes, Métropole régionale), et le cas échéant, les Pays, les Pôles d'Equilibre territoriaux et Ruraux (PETR), et les structures supra intercommunales dotées de la compétence Contractualisation, sous maîtrise d'ouvrage intercommunale ou communale.

- Aide aux Commerces des Territoires (ACTe)

Les élus régionaux attribuent **400 000 € à l'Intercom de la Vire au Noireau** pour son projet « Action commerce : programme de modernisation des commerces en centre-bourg ». L'objectif est de renforcer l'attractivité normande et la revitalisation des centres-bourgs et centres-villes, visant notamment à favoriser le maintien et la modernisation des commerces dans les centralités, en particulier les secteurs ruraux où ceux-ci jouent un rôle économique et social majeur.

Un montant total de 71 720 € a été voté pour financer 9 projets de rénovation de logements locatifs vacants en Normandie.

- Programme FEDER FSE+ FTJ Normandie 2021-2027 : Reconversion d'espaces en friche

Les élus régionaux ont attribué 599 520 € au titre du Programme FEDER FSE+ FTJ Normandie 2021-2027 : Reconversion d'espaces en friche, dont :

- 299 520 € en faveur de la Commune d'Hérouville-Saint-Clair, pour le financement de l'opération « Démolition de la friche Eugène Quesnel »;
- 300 000 € en faveur de la Commune de Beuzeville, pour le financement de l'opération « Requalification paysagère d'un parc public dans le cadre de la reconversion d'un manoir en pôle de services ».

- « **Rénovation urbaine en faveur des quartiers prioritaires** »

Le dispositif « Rénovation urbaine en faveur des quartiers prioritaires » vise à accompagner les villes et agglomérations dans leurs projets de revalorisation des quartiers ciblés par la géographie prioritaire de la politique de la ville, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie de leurs habitants et s'inscrivant en partie dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain porté par l'ANRU.

A ce titre, les élus régionaux attribuent une enveloppe globale de **960 000 € pour accompagner 2 projets.**

SANTE

Dans le but de favoriser l'accès aux soins pour tous, la Région Normandie attribue :

- **550 000 €** au titre de l'Aide au titre du **soutien aux investissements immobiliers visant à favoriser l'accès aux soins**, pour la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Gainneville (76), d'une maison de santé pluridisciplinaire au sein d'un pôle multi activités aux Andelys (27), et d'un centre de santé municipal à Saint-Etienne-du-Rouvray (76) ;
- une subvention forfaitaire de **20 000 € au Groupe Normand de Psychiatrie** pour la réalisation de son projet « Hôpital de Jour en santé mentale pour étudiants et soignants ». L'aide accordée par la Région est destinée à accompagner l'association dans l'ingénierie et le conseil juridique nécessaires pour faire aboutir ce projet structurant, garantissant sa conformité réglementaire et sa pérennité.
- **60 000 €** à la Renaissance Sanitaire / Hôpital de la Musse pour l'installation d'une solution de **téléconsultation ophtalmologique accessible PMR.**

- **Camion Médicalisé dans le département de la Manche**

Les élus régionaux ont adopté la Charte de Gouvernance et d'engagement partenarial relative au projet **C2M – Camion Médicalisé dans le département de la Manche**. Ce camion vise à aller vers les populations isolées et/ou vulnérables, à améliorer les délais d'accès aux soins en médecine générale et spécialisée, à structurer des parcours coordonnés intégrant prévention et dépistage, et à s'inscrire dans une logique de formation universitaire et de recherche en soins primaires. Il s'inscrit dans l'écosystème normand d'innovation en santé, à l'image des solutions déjà déployées en Normandie telles que les Médicobus et le développement des PSLA, contribuant à la réduction des inégalités territoriales d'accès aux soins.

TRANSPORTS

- **Rénover les infrastructures ferroviaires**

La Région Normandie attribue à **SNCF Réseau** les subventions suivantes :

- Plus de 6,69 millions d'€ pour financer la régénération du tunnel d'Orival ;
- 370 398 € pour financer la régénération du tunnel de Beauval ;
- 370 398 € pour financer la régénération du tunnel de La Londe ;
- 445 533 € pour financer la régénération du tunnel de Grand Jardin.

- **Aménagement des points d'arrêt routiers**

La Région apporte son soutien financier à l'aménagement des points d'arrêt routiers situés sur le réseau de transports routiers interurbains dont elle est Autorité Organisatrice afin d'apporter au public les meilleures conditions de sécurité, de confort et d'accessibilité possibles.

A ce titre, la Région a attribué la somme totale de **41 534 € pour l'aménagement de points d'arrêt routiers et d'abris voyageurs** dans les communes de Bellengreville (76), de Boulon (14), de

Martainville (27), de Sainte Mère Eglise (50), du Détroit (14), de Clères (76) et de la Neuville du Bosc (27).

AGRICULTURE ET PECHE

Au titre de sa politique en faveur de l'agriculture, la Région Normandie a accordé les aides suivantes :

- **La somme globale de 1 110 000 €** dont (dont 666 000 € euros de crédits FEADER) au titre du dispositif « **Normandie Démarrage Installation** » pour accompagner 43 installations en agriculture ;
- **126 000 € (Région : 25 200 € et FEADER : 100 800 €) à 7 exploitations agricoles** répondant aux critères d'éligibilité du dispositif de Contrat de transition : MAEC forfaitaire « Transition des pratiques » ;
- **44 890 € au titre du dispositif « Aide à la Normandisation du cheptel** – vaches normandes, percherons, cobs, roussins, chèvres des fossés, et **52 000 € à 3 éleveurs au titre du dispositif « Plan reconquête élevage capitalisation dans les cheptels allaitants ».**

Normandie Entreprises Industries - Volet "industries agroalimentaires"

Une somme totale de 88 662 € de fonds Région et 132 993 € de FEADER a été attribuée à 5 entreprises dont 33 885 € (fonds Région) et 50 828 € (FEADER) à **BIOFAIR NUTRITION à Darnetal** spécialisée dans la production et la commercialisation de produits diététiques bio.

Plus de 5,39 millions d'euros (plus de 2,15 millions fonds Région et 3,23 millions FEADER) au titre du dispositif « Normandie Agriculture Investissement » pour soutenir 108 projets d'investissements portés par des exploitations agricoles.

Partenariats agricoles

1 364 851 € ont été votés pour le développement de la filière cidricole en Normandie dont :

- 137 136 € à Normandie, Terre d'appellations cidricoles
- 914 555 € à l'Interprofession des appellations cidricoles
- 230 974 € à la Maison cidricole de Normandie.

277 873 € ont été votés (dont 55 574 € fonds Région, 222 298 € FEADER) pour le projet MAICAL : **Maîtrise de la fabrication des Calvados** afin de comprendre notamment la constitution de l'arôme du Calvados et identifier les composés à renforcer ou réduire et étudier l'impact des variétés de pommes (acidulées, riches en polyphénols...) sur la qualité des eaux-de-vie.

320 000 € (64 000 € fonds Région, 256 000 € FEADER) ont été alloués dans le cadre du programme BIOGET : **Biomarqueurs immunitaires et génétiques pour optimiser le diagnostic et la gestion de la tuberculose dans les élevages normands.**

Portage foncier

9 136 € ont été alloués à la SAFER de Normandie pour le projet de portage foncier d'une **installation avec conversion en agriculture biologique**, visant à développer un atelier de transformation en farine et en pain à St-Georges d'Annebecq.

Conseil Agricole Stratégique Economique et Environnemental

171 008 € ont été votés en faveur des différents organismes de conseil agréés au titre du paiement de Conseil Agricole Stratégique Economique et Environnemental.

Le projet APINOIRE 2 vise à protéger l'abeille noire en Normandie en assurant le suivi génétique des conservatoires et des stations de fécondation. Il prévoit la création d'un outil de génotypage normand pour garantir la traçabilité génétique des colonies. La Région finance le projet à hauteur de 120 000 €, LABÉO étant le chef de file.

Filière forêt/bois

91 043 € (Région) et 136 564 € (FEADER) ont été alloués pour développer la surface forestière productive, le développement du potentiel de production de bois d'œuvre de qualité et les filières locales de valorisation pour la construction bois d'œuvre en particulier.

Normandie Forêt Investissements

48 000 € de fonds Région et 72 000 € de FEADER ont été attribués pour le renouvellement d'une abatteuse à la Ferrière au Doyen.

Normandie Forêt Conseil

Une somme totale de 17 581 € a été attribuée aux organismes prestataires au titre du dispositif Normandie Forêt Conseil permettant l'accompagnement des propriétaires forestiers privés et des collectivités territoriales.

Filière équine - Soutien aux investissements des entreprises équines

Un total de 120 000 € (fonds Région) et 180 000 € (FEADER) a été attribué à 9 entreprises équines pour réaliser des investissements dans leurs structures prenant en compte les enjeux suivants : l'adaptation aux enjeux environnementaux et climatiques, la préservation des ressources en quantité et en qualité en optimisant par exemple la gestion de l'eau et de l'énergie, le renforcement de la prise en compte du bien-être animal.

Filière aquaculture et transformation des produits de la mer : investissements Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA)

24 264 € (Région) et 56 616 € (FEAMPA) ont été attribués à Isigny coquillages à Grandcamp-Maisy pour la création de nouveaux bassins de purification d'huîtres couverts.

Filière ressources marines

Un montant total de 10 720 € a été voté représentant 4 chèques conseils Pêche, Aquaculture et Mareyage.

Filière pêche investissements - Soutien aux opérations visant à renforcer les activités de pêche durables sur le plan économique, social et environnemental

22 500 € (Région) et 52 500 € (FEAMPA) ont été votés pour l'installation d'un jeune pêcheur basé à Gouville sur mer.

Fonds européen pour les affaires maritimes la pêche et l'aquaculture - Développement local des acteurs locaux

Un montant global de 74 754 € (Région) et 74 754 € (FEAMPA) a été alloué notamment pour soutenir les projets accompagnés par les groupements d'acteurs locaux de la pêche et de l'aquaculture de Dieppe Pays Normand et de Fécamp Caux Littoral.

CULTURE, TOURISME ET PATRIMOINE

79 969 € ont été alloués au titre du **fonds d'aide pour le développement de l'économie du livre en Normandie** dont :

- 10 669 € à la marmite à mots à Rogerville pour l'aide au développement de l'entreprise
- 5 500 € à l'Institut mémoires de l'édition contemporaine pour la résidence de l'autrice Virginie Gautier
- 10 000 € à la ville de Caen pour l'accueil de résidences littéraires de Jérémie Fisher et Shane Haddad
- 8 000 € pour une bourse d'écriture pour l'œuvre " Une autre conquête – Balade en Sicile sur les traces des Normands".

459 000 € ont été votés dans le cadre du Fonds d'aide à la création et à la production cinéma, audiovisuelle et multimédia en Normandie dont :

- 45 000 € à KEREN PRODUCTION pour la réalisation de la saison 2 d'Anachroniks
- 25 000 € à KEREN PRODUCTION pour la réalisation d'un documentaire « Les conquérantes ». De Caen à Winchester, en passant par Oxford, Rouen, Bayeux ou le Mont-Saint-Michel, ce documentaire met en pleine lumière l'influence politique décisive de six femmes à travers plus de 200 ans d'Histoire du Duché de Normandie
- 25 000 € à MIL SABORDS pour la production d'un documentaire Heirdom, l'héritage des Normands. En 1066, le duc de Normandie Guillaume le Conquérant traverse la Manche, triomphe à Hastings et s'empare de la couronne d'Angleterre. Quelles sont les traces laissées outre-Manche par la conquête normande, qu'est-ce qui subsiste aujourd'hui, près d'un millénaire plus tard, dans la langue, les pierres, les titres et les récits ?
- 170 000 € à 24 25 FILMS pour la production d'un long métrage cinéma « Samouraï ».

Fonds Régional d'Art Contemporain de Normandie (FRAC), Établissement public de coopération culturelle

1 098 000 € ont été accordés à l'Établissement public de coopération culturelle notamment pour acquérir des œuvres d'art.

4 461 800 € ont été votés en faveur d'agences, de labels et de réseaux du spectacle vivant dont :

- 350 000 € à Normandie musiques actuelles – NORMA (Hérouville Saint Clair)
- 1 188 750 € à l'établissement public de coopération culturelle centre dramatique national de Normandie (Rouen)
- 310 000 € à la Brèche pôle national des arts du cirque de Normandie (Cherbourg-en-Cotentin)
- 399 800 € au cirque théâtre d'Elbeuf
- 605 000 € à la comédie de Caen – CDN de Normandie
- 342 000 € au CCN Caen
- 306 250 € au Phare du Havre
- 200 000 € à Chorege | CDCN de Falaise
- 545 000 € au théâtre du Préau de Vire
- 140 000 € à la scène nationale 61(Alençon).

678 000 € ont été alloués en faveur des musiques actuelles dont :

- 40 000 € à l'ENSEMBLE VARIANCES de ROUEN
- 100 000 € à ARSENAL du Val-de-Reuil
- 35 000 € à l'EPIC ARCHIPEL de GRANVILLE

- 30 000 € à la COMMUNE DE PONT-AUDEMER pour la poursuite des activités du Théâtre l'Eclat
- 150 000 € à ARTS ATTACK Caen pour la scène de musiques actuelles du Cargö
- 150 000 € à PAPA S PRODUCTION du Havre pour la scène de musiques actuelles le Tétris
- 72 000 € au centre culturel Trianon transatlantique de Sotteville-les-Rouen.

Spectacle vivant - 1 375 000 € ont été votés dans le cadre de conventions pluriannuelles d'objectifs - Scènes et ensembles conventionnés dont :

- 100 000 € au PASSAGE de FECAMP, Scène conventionnée d'intérêt national « Art et création »
- 160 000 € à CORRESPONDANCES ET MUSIQUE, ensemble baroque Correspondances en résidence au Théâtre de Caen
- 190 000 € au POEME HARMONIQUE de Rouen
- 150 000 € à l'ASSOCIATION DEVELOPPEMENT MUSICAL d'Hérouville Saint Clair pour la poursuite des activités du Big Band Café, scène de musiques actuelles labellisée (SMAC)
- 150 000 € à la RÉGIE DES EQUIPEMENTS MUSIQUES actuelles de l'agglomération de Rouen pour la poursuite des activités du 106, salle de musiques actuelles labellisée SMAC
- 150 000 € à l'ASSOCIATION ECRAN SONIQUE pour le Normandy à Saint-Lô, Scène de Musiques Actuelles
- 150 000 € à l'ASSOCIATION EURÊKA pour la poursuite des activités de la Luciole à Alençon, Scène de Musiques Actuelles
- 100 000 € au COMITÉ COUTANÇAIS D'ACTION CULTURELLE scène conventionnée "jeune public et jazz / musiques actuelles".

Spectacle vivant - 2 495 200 € ont été votés dans le cadre de conventions pluriannuelles d'objectifs - Structures labellisées, scènes nationales dont :

- 400 000 € au VOLCAN du Havre
- 471 500 € au TANGRAM d'Evreux
- 825 000 € à l'OFFICE DE DIFFUSION ET D'INFORMATION ARTISTIQUE DE NORMANDIE de Rouen
- 250 000 € au SABLIER à Ifs
- 180 000 € à la SCENE NATIONALE DE CHERBOURG - LE TRIDENT de Cherbourg
- 255 700 € à la SCENE NATIONALE de Dieppe.

Enseignement supérieur : un total de 600 000 € a été accordé à deux écoles d'arts normandes (ESAM - ESADHAR) pour leur fonctionnement

300 000 € en faveur de l'EPCC « Ecole Supérieure d'Arts & Médias de Caen/Cherbourg » et 300 000 € à l'EPCC « Ecole Supérieure d'Art et de Design Le Havre-Rouen » (ESADHAR).

605 500 € ont été alloués pour la poursuite des activités des **réseaux art contemporain** dont :

- 132 000 € au Centre photographique Rouen Normandie, labellisé Centre d'art contemporain d'intérêt national
- 100 000 € à RN13BIS art contemporain en Normandie à Caen et 62 000 € aux artistes plasticiens Splash et Bigger Splash
- 45 000 € au SHED, centre d'art contemporain de Normandie à Maromme
- 170 000 € au POINT DU JOUR, centre d'art contemporain d'intérêt national, spécialisé en photographie à Cherbourg-en-Cotentin
- 50 000 € à OBLIQUE/S, association caennaise pour l'aide à la plateforme de création numérique

- 50 000 € à l'association havraise le Portique
- 40 000 € à l'Unique, centre d'art basé à Caen, qui produit des expositions pour l'espace public
- 30 000 € à TERRITOIRES PIONNIERS | MAISON DE L'ARCHITECTURE - NORMANDIE à Caen
- 30 000 € à la maison de l'architecture de Normandie le Forum à Rouen.

Festivals et salons - Arts plastiques, Cinéma et audiovisuel, vie littéraire et savoirs

La Région Normandie soutient les festivals et salons du livre : 107 000 € au total ont été attribués.

Trois festivals bénéficient d'un soutien pour dynamiser la scène artistique normande :

- 3 000 € à L'Alternateur – Festival Botanik'Art (Donville-les-Bains) pour une programmation mêlant art et nature, rassemblant 17 artistes dans 12 lieux d'exposition.
- 5 000 € à La Nuit des Soudeurs (Granville) pour la 21^e édition de ce rendez-vous artistique unique, où des sculpteurs créent des œuvres sur place à partir de métal recyclé.
- 50 000 € à la Station Mir – Festival Interstice 2026 (Caen) pour un nouveau format dédié à la création numérique émergente, porté par les pôles artistiques régionaux.

Trois événements cinématographiques majeurs sont soutenus à hauteur de 30 000 € :

- 5 000 € au Festival À l'Est du Nouveau (Mont-Saint-Aignan) pour sa 20^e édition consacrée au cinéma engagé d'Europe de l'Est et d'Amérique latine
- 10 000 € pour le Festival du Film Canadien de Dieppe pour la poursuite de son développement via une programmation hors les murs et dédiée à la jeunesse
- 15 000 € au Festival Les Filmeurs (Conteville) pour sa 13^e édition.

Deux manifestations autour du livre et de la bande dessinée sont accompagnées à hauteur de 19 000 € :

- 14 000 € à Artefact – Festival BD « Des Planches et des Vaches » à Hérouville-Saint-Clair
- 5 000 € à la Commune de Fleury-sur-Orne – Festival Bloody Fleury pour ce festival

Soutien aux structures régionales patrimoniales

Les aides suivantes ont été allouées aux associations suivantes pour leur fonctionnement :

- 150 000 € à l'Etablissement Public de Coopération Culturelle "French Lines & Compagnies",
- 567 985 € à l'Etablissement Public de Coopération Culturelle « Musée des impressionnismes de Giverny »,
- 10 000 € à l'Association Peindre en Normandie pour le soutien à la structure et à la valorisation de la collection au titre de l'année 2026.

Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027 - Contrat de territoire 2023-2027 : attribution de subvention pour la création des réserves muséales de la Métropole Rouen Normandie

La création d'un centre de conservation et de restauration des musées de la Métropole de Rouen est nécessaire afin d'assurer le stockage et la conservation pérenne de l'ensemble des collections non exposées, et d'accueillir les collections exposées le temps des travaux du prochain musée Beauvoisine. 1 387 197 € ont été votés en faveur de la Métropole Rouen Normandie à cet effet.

Tourisme de mémoire : musée de la captivité allemande de Foucarville (50)

6 279 600 € de fonds FEDER ont été accordés à l'ASSOCIATION WARREN J. KENNEDY pour la création d'un musée à Foucarville (commune de Ravenoville, Manche), consacré à l'histoire encore méconnue d'un camp de prisonniers allemands et, plus largement, à la captivité des soldats allemands à la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, ainsi qu'au processus de retour à la vie civile et de désendocinement de ces anciens combattants. Foucarville abrita près de 100 000 soldats entre 1944 et 1946.

Professionnalisation des acteurs touristiques

- 162 632 € ont été accordés à la chambre de commerce et d'industrie de Normandie pour la création du **dispositif « Normandie Qualité Tourisme Responsable »**, repris dans le cadre du label national « Destination d'Excellence ». Le but de ce dispositif est d'accompagner le réseau d'entreprises labellisées Normandie Qualité Tourisme et de mesurer leur niveau de performance en matière d'éco-responsabilité, de mettre en place des bonnes pratiques environnementales et sociétales ...
- 236 000 € pour la mise en place du programme d'actions 2026 de la Fédération des Offices de Tourisme de Normandie qui compte 64 Offices en Normandie.
- 24 000 € à NORMANDIE SITES pour son programme d'actions 2026. L'association Normandie sites regroupe 139 adhérents normands, sites privés ou publics d'activités de loisirs et de lieux de visites, majoritairement labellisés Normandie Qualité Tourisme.
- 20 000 € FRHPA NORMANDIE pour son programme d'actions 2026. La FRHPA réunit et anime un réseau de 189 campings adhérents en Normandie.

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Plan Normandie Bâtiments Durables : rénovation énergétique des copropriétés au titre du CPER. Les aides suivantes ont été allouées :

- 86 000 € pour la rénovation énergétique de la copropriété Résidence Beaux Regards située 30 rue de l'Ombrée à Saint-Lô ;
- 77 974 € pour la rénovation énergétique BBC 1ère étape de la copropriété Résidence Saint-Exupéry située 8 à 10 rue Faraday à Caen.

Plan Normandie Bâtiments Durables : attribution d'une aide FEDER 2021-2027 au titre du Conseil Habitat & Energie pour le déploiement du service public de la rénovation de l'habitat (SPRH)

A ce titre, 114 979 € ont été accordés à la Communauté d'agglomération de Saint Lô pour son programme qui comprend notamment des missions d'information, de conseil et d'orientation des ménages.

Plan "Normandie Bâtiments Durables" : **105 chèques éco-énergie** ont été accordés pour la rénovation énergétique de l'habitat individuel ont été attribués pour un montant total de 256 100 €.

La Région adhère à **l'association nationale Effinergie**, composée de collectivités, d'associations et d'acteurs régionaux qui a pour principales missions de promouvoir les constructions basse consommation d'énergie en neuf et rénovation et de développer en France un référentiel de performance énergétique des bâtiments neufs ou existants. 9 804 € ont été votés à cet effet.

Énergies renouvelables : solaire photovoltaïque en autoconsommation

13 750 € ont été votés pour une installation photovoltaïque sur la salle des sports André Martin à Houppeville.

Hydrogène : attribution d'une aide financière en faveur de la production et de la valorisation d'hydrogène renouvelable au titre du FEDER 2021-2027

2 000 000 € de fonds FEDER ont été accordés pour le projet TH2 porté par la SAS T.H2, qui vise à produire en Normandie du carburant durable pour l'aviation à partir de déchets de bois et

d'hydrogène renouvelable. Cette étape permet le financement d'études validant la construction du site. Le projet valorise des déchets de bois via un procédé thermochimique. Le bois est gazéifié, puis transformé en carburants d'aviation durables (SAF) grâce au procédé Fischer-Tropsch, en partenariat avec INERATEC. Le projet intègre aussi la production d'hydrogène vert et la captation du CO₂, dans une logique d'économie circulaire et de décarbonation locale.

Énergies renouvelables : attribution d'aides financières en faveur du bois-énergie

149 971 € au Syndicat intercommunal de l'électricité et du gaz de l'Eure pour la mise en place d'une chaudière bois et d'un réseau technique sur la commune de Beuzeville et 149 917 € à la commune du Val d'Hazey.

Prévention et gestion des déchets : réduction des biodéchets

9 800 € ont été alloués à la communauté de communes du Pays du Neubourg pour la transformation des déchets verts en ressources.

Biodiversité : Lancement de l'appel à projets FEDER 2026 "Opération Normandie Haies"

La Région Normandie lance, du 9 février au 30 juin 2026, un appel à projets « Opération Normandie Haies » financé par le FEDER 2021-2027 pour soutenir les collectivités dans la mise en œuvre, sur trois ans, de plans d'actions en faveur du maintien, de la reconquête et de la valorisation durable des haies. L'objectif est d'enrayer la perte de linéaire, renforcer la biodiversité et développer des filières locales de valorisation du bois bocager. L'aide FEDER peut financer jusqu'à 80 % du projet, dans la limite de 50 000 à 100 000 €. Les candidatures doivent présenter un plan d'actions structuré (6 à 10 actions) couvrant les trois axes : préserver, reconquérir, valoriser.

Biodiversité : 25 000 € pour le centre de sauvegarde de la Faune Sauvage la Dame Blanche pour l'accueil, les soins et la réhabilitation de la faune sauvage du territoire normand.

Économie circulaire : attribution d'une aide financière en faveur du réemploi du matériel médical

60 000 € ont été alloués à Envie Autonomie Normandie pour son projet de collecte et de reconditionnement de matériel médical et orthopédique. Cette initiative répond aux problématiques d'équipement des personnes précaires en perte d'autonomie et permet de lutter contre le gaspillage de matériel grâce au réemploi, la réparation et la location. Le matériel sera collecté chez les particuliers et les établissements de santé. Un outil de traçabilité sera développé pour piloter les activités de collecte et de reconditionnement.

Projet RESIST (Regions for Climate Change Resilience Through Innovation-Science and Technology) : convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération Seine Eure (CASE), site pilote pour tester une solution innovante en faveur de l'adaptation au changement climatique

La Région Normandie participe au projet européen RESIST en adaptant sur son territoire plusieurs solutions finlandaises d'adaptation au changement climatique : le Blue Green Factor (mesure de végétalisation et de rétention d'eau), le catalogue des jardins de pluie, et une analyse coûts-bénéfices des solutions fondées sur la nature.

Pour tester ces outils d'ici 2027, quatre sites pilotes ont été retenus : Barentin, le Petit Lieu à Lisieux, Saint-Lô Agglo et le parc d'activités Cœur de Nacre. La Région y ajoute la zone humide des Pâtures, restaurée entre 2010 et 2017, afin de réaliser dès 2025 une première analyse coûts-bénéfices grâce aux données déjà disponibles.

Accompagnement à la transition écologique : sélection des candidatures et attribution d'aides pour la valorisation des travaux du GIEC 2 Normand

La Région Normandie a créé, en 2019, un GIEC normand, co-présidé par Stéphane Costa et Benoit Laignel. Après une première phase de travaux, six nouvelles thématiques ont été engagées en 2023 et présentées en décembre 2024. Ces travaux couvrent la psychologie, la sociologie, l'économie, les haies et bocages, le droit du changement climatique ainsi qu'une synthèse climatologique.

Dans la perspective de diffuser ces nouveaux résultats, la Région s'est associée à l'ONG Acted, lauréate du programme européen DEAR avec son projet *No Planet B*, afin de soutenir financièrement des actions de sensibilisation menées par des associations. Une enveloppe globale de 114 654 €, financée à parité par Acted et la Région, a été dédiée à cet appel à projets.

Sept projets associatifs sont financés en 2026 pour diffuser les travaux du GIEC normand 2, pour un total de 57 327 €. Ils ciblent la sensibilisation des habitants, des jeunes, des élus et des acteurs locaux.

- **Petits Débrouillards Grand Ouest** : actions pédagogiques et animations dans des quartiers prioritaires sur l'adaptation de la Normandie en 2100.
- **Science Action Normandie** : création de « Relais Climat » grâce à des formations à la prise de parole destinées aux lycéens et enseignants.
- **LIRE LA SUITE** : réalisation d'une BD de 50 pages expliquant les impacts et les solutions climatiques en Normandie.
- **Maison de l'Architecture de Normandie** : exposition itinérante sur l'adaptation des territoires normands, accompagnée d'ateliers et conférences.
- **Nature en Baie du Mont-Saint-Michel** : production de panneaux pédagogiques illustrant les effets du changement climatique en région.
- **Maison de la Rivière et du Paysage** : sensibilisation aux enjeux de l'eau et du bocage auprès des élus, habitants et scolaires.
- **Les Vagabond.es de l'Énergie** : création d'une mallette pédagogique ludique « Climat Normand » (jeu, puzzle, schémas).

Mobilité bas-carbone bioGNV

148 549 € ont été accordés à Picoty GNV MIN Rouen pour la réalisation d'une infrastructure de distribution garantie en bioGNV sur une station multi-énergies à proximité du Marché d'intérêt national de Rouen.

La Région soutient le déploiement d'infrastructures publiques de recharge pour véhicules à motorisation gaz naturel pour véhicules (GNV) et la demande d'aide de la SAS Picoty pour son projet d'installation d'une station de recharges BioGNV sur un site multi-énergies à Rouen (76). Ce projet présente plusieurs avantages : baisse des émissions de CO2 (- 80%), baisse des émissions de particules fines et de Nox par rapport au diesel, permettant aux utilisateurs de la station l'accès aux zones à faibles émissions. La mise en place d'un maillage opérant de stations d'avitaillement BioGNV ouvertes au public permettra de soutenir l'ensemble des acteurs du territoire engagés dans le verdissement de leur flotte.

Contacts presse :

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – laure.wattinne@normandie.fr

Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr

Emmanuelle Tirilly – 02 31 06 98 85 – emmanuelle.tirilly@normandie.fr